



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-112971>

Département(s) de publication : **31, 34**

Annonce n° **24-112971**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de restauration collective ARS Occitanie Site Toulouse

Description : Le marché a pour objet la réalisation de prestations de restauration collective dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, situés 10 chemin du raisin 31050 Toulouse.

Identifiant de la procédure : bd82b4d9-ea7d-4a8b-83ae-0bd6d827b497

Identifiant interne : 2024 0018 00

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure adaptée services sociaux et autres services spécifiques en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 3° du code de la commande publique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55510000 Services de cantine

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Agence Régionale de Santé Occitanie Site de Toulouse 10 chemin du Raisin

Ville : Toulouse cedex 9

Code postal : 31050

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 603,288 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Accord cadre mono attributaire à bons de commande

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de restauration collective ARS Occitanie Site Toulouse

Description : Le marché a pour objet la réalisation de prestations de restauration collective dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, situés 10 chemin du raisin 31050 Toulouse.

Identifiant interne : 2024 0018 00

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55510000 Services de cantine

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Agence Régionale de Santé Occitanie Site de Toulouse 10 chemin du Raisin

Ville : Toulouse Cedex 9

Code postal : 31050

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 603,288 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Montant estimatif : 603 288 Euros HT. Le montant estimatif non contractuel est évalué par le pouvoir adjudicateur au regard de ses besoins et de sa connaissance du marché. Ce montant estimatif n'engage pas l'ARS Occitanie. Il ne correspond pas au budget alloué. Il correspond à une estimation des montants susceptibles d'être engagés par l'ARS pour ses propres besoins par le biais d'ordres de service et bons de commande. Il est évalué en tenant compte de la fréquentation du restaurant par les agents de l'ARS, du montant moyen de reste à charge de l'ARS Occitanie, déduction faite du reste à charge moyen payé directement par l'agent. L'annexe 1 du CCTP donne des informations sur la fréquentation du restaurant (agents ARS et hors agents ARS) pour l'année 2023. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif afin d'éclairer le titulaire sur l'étendue des besoins. Elles ne constituent pas un engagement. Le marché comprend une Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) facultative relative à la maintenance du matériel de cuisine.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Cf. Règlement de consultation

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Cf. Règlement de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité de la prestation sera notée sur 50 points au regard des sous-critères suivants : -Diversité et qualité du plan alimentaire et des menus (20 points); - Organisation et modalités techniques de la prestation (20 points); - Dispositions en matière d'hygiène et de sécurité (10 points).

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité de la performance en matière de protection de l'environnement (20 points) sera appréciée en tenant compte des sous-critères suivants : - Intégration de produits de qualité et durables et développement des

approvisionnements directs des produits (10 points); - Dispositions en matière de sensibilisation des convives au développement durable (5 points); - Dispositions pour limiter l'impact environnemental (5 points).

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix sera noté sur 30 points sur la base des éléments fournis dans l'annexe financière de l'acte d'engagement (ATTR1) en application de la formule suivante : $\text{Montant estimé} = \text{Nombre de passages annuels des agents ARS 2023 (22 616)} \times \text{prix du repas} \times 4 \text{ années}$ $\text{Note} = (\text{le montant estimé du moins-disant} / \text{le montant estimé du candidat}) \times 30$ Une pondération de 30 % sera réalisée pour obtenir une note sur 30 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/10/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Les opérateurs économiques peuvent soumissionner sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint, en application de l'article R. 2142-19 du code de la commande publique. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'ARS Occitanie pour l'exécution de le marché (art. R.2142-24).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement à l'amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie

Organisation qui traite les offres : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 173 400 052 00010

Département : Hérault (34)

Adresse postale : 6 rue Pitot CS 99002

Ville : Montpellier cedex 02

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : +33467548100

Adresse internet : <https://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement à l'amiable des litiges

Numéro d'enregistrement : 171 300 007 00019

Adresse postale : Place Félix Baret CS 80001

Ville : Marseille cedex 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Téléphone : +33484354554

Télécopieur : +33484354460

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie

Numéro d'enregistrement : 130 008 048 00147

Département : Hérault (34)

Adresse postale : 26-28 Parc-Club du Millénaire 1025, Rue Henri Becquerel CS 30001

Ville : Montpellier cedex 02

Code postal : 34067

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : Mme Céline ALQUIER

Adresse électronique : ars-oc-dfm-achats@ars.sante.fr

Téléphone : +33761437129

Adresse internet : <https://www.occitanie.ars.sante.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : ac989b6f-cf0d-4e78-8fd3-8fc9dba230eb-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Changement Date et heure limites de remise des offres : Jeudi 17 octobre 2024 à 16h00

Les documents de marché ont été modifiés le : 04/10/2024

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Modification de la formule du critère prix : Le prix sera noté sur 30 points sur la base des éléments fournis dans l'annexe financière de l'acte d'engagement (ATTR1) en application de la formule suivante : Montant estimé = Nombre de passages annuels des agents ARS 2023 (22 616) x prix du repas x 4 années Note = (le montant estimé du moins-disant / le montant estimé du candidat) x 30 Une pondération de 30 % sera réalisée pour obtenir une note sur 30 points.

Les documents de marché ont été modifiés le : 04/10/2024

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Modification du montant maximum du marché : Maximum en valeur de 1 200 000 Euros HT pour la durée totale du marché (48 mois).

Les documents de marché ont été modifiés le : 04/10/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f064344a-6e37-4f31-81b6-9cd3db0eee8b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 04/10/2024 à 15:52

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/10/2024